

REVALIDATION CAEERS

(Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et des Radeaux de Sauvetages)

Références STCW 2010 - Arrêté du 24 juillet 2013 - Tableau A-VI/2-1

INSEIT

Numéro d'activité : 93060075106

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Eta



Accès à la formation - Prérequis :

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis
- Être titulaire du CAEERS initial
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.



Délai d'accès :

Une semaine avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation :

8 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00



Epreuves d'examen :

L'évaluation des compétences est effectuée en continu durant les exercices pratiques, nous donnons la possibilité au stagiaire qui échoue de recommencer son exercice afin de pour le valider. Si le stagiaire échoue à plusieurs reprises le module ne sera pas validé



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer la sécurité des personnes, réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines

CONTENU DE LA FORMATION

Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage pendant et après la mise à l'eau,

Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage,

Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire.

Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques.

Donner les premiers secours aux survivants

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).



Effectif prévu : De 8 à 12

Responsable pédagogique :

Stephan STELMACH

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA



Tarifs : Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

C'est la participation active à tous les modules qui permettra la délivrance des attestations par les différents intervenants validant que le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au code STCW

Formation soumise à un recyclage quinquennal